



Politique pour l'utilisation de couches lavables au CPE

Au CPE La claire fontaine de Pincourt, nous autorisons et encourageons l'utilisation des couches lavables. Si vous désirez en faire l'utilisation, il nous fera plaisir de poursuivre au CPE. Afin d'assurer que le tout ne représente aucun risque de transmission des infections ou un travail supplémentaire pour le personnel éducateur, voici quelques règles d'utilisation exigées par le CPE.

- 1) Le parent doit prévoir une réserve minimale de dix couches jetables en tout temps qui sera utilisée en cas d'exception (diarrhée, couche dégage une odeur, etc.).
- 2) Le parent doit prévoir une réserve minimale de 2 ensembles complets de vêtements de rechange (chandail, pantalon, camisole, bas).
- 3) Le parent doit fournir minimalement 5 couches lavables propres chaque jour.
- 4) Le parent doit fournir un sac imperméable réutilisable propre chaque jour.
- 5) Les couches ne doivent dégager aucune odeur.
- 6) Les couches doivent être munies d'un feuillet permettant de jeter les selles dans la toilette.
- 7) Les couches doivent être prêtes à utiliser, préalablement assemblées.
- 8) Chaque couche doit avoir son propre couvre couche, s'il y a lieu. Aucune partie souillée ne sera réutilisée. Que le couvre couche soit mouillé ou non, l'éducatrice mettra la totalité de la couche dans le sac imperméable.
- 9) La selle sera jetée dans la toilette avec le feuillet et l'éducatrice disposera de la couche dans le sac imperméable réutilisable sans la rincer.
- 10) En cas de fuites répétées, le parent sera responsable de voir à l'amélioration de la couche soit par un changement de grandeur ou par l'ajout d'un tissu absorbant supplémentaire.

Le parent ne respectant pas les conditions pourrait perdre le droit d'utiliser les couches lavables au CPE.